

Mondoucet au prince d'Orange.

Bruxelles. 22 décembre 1576.

Il ne voit rien de certain aux Pays-Bas, excepté que les états se laisseront prendre par les promesses de Don Jean, ce qui amènera leur ruine. Situation des négociations à Namur. Le duc, dont il n'a rien entendu depuis trois semaines, reste toujours ferme dans son affection ²). Il

que nous croyions pouvoir nous dispenser de publier ce document, qui se trouve dans le registre *van den Bergh* (A. R. H.) et dans le registre *Pièces du 16^e siècle* (A. R. B.) M. Kervijn a inséré dans son texte des extraits de cette pièce et de la précédente d'après ce dernier registre (*Huguenots et Gueux*, t. IV, p. 275).

1) Voir les lettres IX—XIII et la note y annexée.

2) Il faut observer ici qu'en France il y eut à ce moment un de ces revirements qui caractérisent le règne de Henri III. Après la paix de Monsieur, les catholiques alarmés avaient commencé à s'associer et de là naquit la Ligue, encore sous la forme d'associations provinciales. La résistance de celles-ci à l'exécution de la paix fit prendre les armes aux chefs des huguenots; mais ceci ne fit qu'accroître les forces des catholiques. Les états généraux

espère quelque chose de bon de son côté, autrement il craint que la guerre civile ne recommence.

*Publié: Groen van Prinsterer,
Archives, t. V, p. 573.*
